

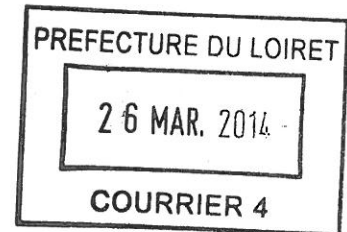


Orléans • Saint-Denis-de-l'Hôtel

www.loiret.aeroport.fr

**COMITE SYNDICAL  
DU 13 MARS 2014**

*Délibération n° 6*



**Objet : Réforme de matériel.**

**Etaient présents** : Messieurs DOLIGÉ, CARRÉ, GARNIER, GRILLON, MALBO, BIÉ, MEYER (suppléant de M. BOUCHER), Mme BESNIER.

Monsieur MARTINET était excusé.

Vu le rapport n° 6 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

***Exposé***

Divers matériels et mobiliers du SMAEDAOL sont obsolètes, hors d'usage ou en mauvais état. Ils doivent donc être réformés et sortis de l'inventaire.

**Matériel et mobilier à détruire**

M. le Président présente en annexe la liste de matériel et de mobilier du SMAEDAOL qui, du fait de leur état ou de leur situation, doivent être réformés et sortis de l'inventaire.

Leur obsolescence, leur mauvais état ou le fait que le coût de leur réparation est disproportionné par rapport à leur valeur, plaide pour leur destruction ou leur mise en décharge.

\*  
\* \* \*

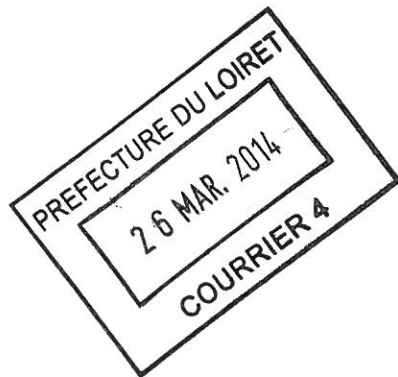


Après en avoir délibéré, le comité syndical :

**ARTICLE UNIQUE :**

Autorise M. le Président à réformer les matériels figurant sur la liste ci-jointe.

*(adopté)*



*Le Président,*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

*Eric DOLIGÉ*



